## REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 07/09/2024

Reçu en préfecture le 07/09/2024

Publié le



ID: 007-210700837-20240905-2024A068-AI

	Département
	ARDECHE
	Canton
	PRIVAS
	Commune
]	DUNIERE SUR EYRIEUX

# ARRETE DU MAIRE du 5 septembre 2024-2024A068

# Objet : Permission de voirie « Sur la commune de Dunière-sur-Eyrieux – Route des plaines

Le maire de Dunière-sur-Eyrieux,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2212-1 à L2212-2, Vu la demande formulée par l'entreprise GIAMMATTEO Réseaux en date du 5 septembre 2024 représentée par Mme Nury Céline sollicite l'autorisation d'effectuer les travaux : Dépose lignes aériennes

# ARRÊTE:

#### Article 1:

L'Entreprise GIAMMATTEO Réseaux est autorisée à effectuer des travaux : Dépose lignes aériennes

#### Article 2:

Les travaux ne pourront se faire qu'à partir du **lundi 9 septembre 2024** et devront être achevés en **20 jours calendaires.** 

#### Article 3:

Il est précisé que la circulation sera alternée manuellement pour les 2 sens de circulation.

#### Article 4:

Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra enlever les débris, nettoyer et remettre en état à ses frais les dommages résultant de son intervention. En cas de travaux présentant un caractère de dangerosité pour la circulation ou les usagers du domaine public, les opérations de réhabilitation seront opérées sous le contrôle des services techniques.

## Article 5:

La présente autorisation est précaire et révocable. Elle pourra faire l'objet d'une mesure de retrait en cas d'urgence, pour préserver l'intérêt du domaine public ou en vue de la réalisation de travaux publics.

Envoyé en préfecture le 07/09/2024

Reçu en préfecture le 07/09/2024

Publié le



ID: 007-210700837-20240905-2024A068-AI

#### Article 6:

La présente autorisation ne dispense pas son bénéficiaire de se conformer aux dispositions édictées par le Code de l'Urbanisme.

#### Article 7:

Monsieur le Maire de la Commune de Dunière-sur-Eyrieux, Madame la Commandante de Brigade de Gendarmerie des Ollières-sur-Eyrieux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

### Article 8:

Le présent arrêté sera transmis à :

- > Madame la Préfète,
- > Gendarmerie,
- DDE, CG
- L'entreprise GIAMMATTEO Réseaux

Le Maire,

Gérard BROSS

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutif de cet acte étant précisé que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.